

bres. Cette section est divisée en deux parties : la phase de l'étude de faisabilité et la phase de la formation et de la mise en opération. Une aide du PDME peut être accordée en vertu de l'une ou l'autre de ces phases ou des deux.

Section F — Développement soutenu des marchés d'exportation — afin d'aider les exportateurs canadiens à développer des marchés extérieurs à long terme, par exemple en établissant des points de vente ou de service sur place. En vertu de la phase I, on fournit de l'aide pour les études de marché et pour la préparation d'un plan de pénétration du marché. La phase II permet de partager les coûts de mise en application prévus dans le plan pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

En outre, le PDME aide les sociétés canadiennes, les groupements de producteurs, les organismes de commercialisation, les organismes de produit et les associations industrielles à trouver des débouchés extérieurs pour les produits agricoles, halieutiques et alimentaires (PDME — Alimentation et PDME — Pêche). Cette aide peut consister à encourager des activités traditionnelles reliées au développement de marchés d'exportation, telles que la recherche de débouchés, la participation à des foires commerciales, l'accueil d'acheteurs étrangers, des études de marché et de faisabilité, des essais de commercialisation, ainsi que l'envoi d'échantillons. Cependant, l'aide peut être plus spécialisée de façon à répondre aux exigences particulières du secteur. Par exemple, certains frais d'établissement ou de fonctionnement encourus pour une production spécialisée, pour la manutention, l'entreposage ou les installations techniques destinées à la promotion peuvent faire l'objet d'une aide. Les plans et les projets d'expansion des marchés — y compris la promotion générique, la mise sur pied d'une représentation à l'étranger et la formation technique des acheteurs — peuvent également être admissibles. L'aide accordée à des organismes à but non lucratif peut ne pas être remboursable.

Le montant de l'aide accordée dans le cadre d'une demande approuvée doit normalement être remboursé selon le chiffre des ventes découlant du projet. Les frais admissibles à un partage des coûts varient d'une section à l'autre et les demandes doivent être présentées avant d'entreprendre le projet.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau régional le plus proche du MEIR (voir la section C-2 ci-après).

C. Points de contact du gouvernement fédéral

1. Info Export

Le ministère des Affaires extérieures dispose à Ottawa d'un Centre d'information sur le commerce extérieur, Info Export, qui s'occupe des demandes de renseignements commerciaux et achemine les sociétés vers les personnes compétentes. Pour les appels locaux, le numéro de téléphone est 993-6435. Pour appeler d'autres régions du Canada, on peut composer sans frais le 1-800-267-8376 (en Colombie-Britannique, le 112-800-267-8376).

2. Bureaux régionaux du ministère de l'Expansion industrielle régionale

Alberta

The Cornerpoint Building
Suite 505
10179 - 105th Street
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3

Tél. : (403) 420-2944
Télex : 037-2762

Colombie-Britannique

Bentall Centre, Tower IV
Suite 1101
1055 Dunsmuir Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1K8

Tél. : (604) 666-0434
Télex : 04-51191

Manitoba

3 Lakeview Square —
4th Floor
185 Carlton Street
P.O. Box 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Tél. : (204) 949-4090
Télex : 07-57624

Nouveau-Brunswick

Place Assomption
770, rue Main
C.P. 1210
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
E1C 8L9

Tél. : (506) 388-6400
Télex : 014-2200

Terre-Neuve et Labrador

Parsons Building
90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8950
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1B 3R9

Tél. : (709) 772-4884
Télex : 016-4749

Territoires du Nord-Ouest

P.O. Bag 6100
Precambrian Building,
Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1C0

Tél. : (403) 920-8568 ou
8571

Nouvelle-Écosse

1496 Lower Water Street
P.O. Box 940,
Station "M"
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Tél. : (902) 426-2018
Télex : 019-22525

Ontario

1 First Canadian Place
Suite 4840
P.O. Box 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1

Tél. : (416) 365-3737
Télex : 065-24378

Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
134 Kent Street,
Suite 400
P.O. Box 1115
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8

Tél. : (902) 566-7400
Télex : 014-44129

Québec

Tour de la Bourse
Pièce 4328
800, place Victoria
C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

Tél. : (514) 283-8185
Télex : 055-60768

Saskatchewan

6th Floor
105-21st Street
Saskatoon
(Saskatchewan)
S7K 0B3

Tél. : (306) 975-4343
Télex : 074-2742

Yukon

Suite 301
108 Lambert Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2

Tél. : (403) 668-4655